



UNION DES AÉROPORTS FRANÇAIS

Paris, le 1<sup>er</sup> septembre 2016

## Nicolas PAULISSEN devient le nouveau Délégué Général de l'UAF à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

Nicolas PAULISSEN exerçait depuis septembre 2013 les fonctions de Délégué Général de la Fédération Nationale des Transport Routiers (FNTR). Il avait été précédemment Délégué Général Adjoint de la FNTR entre juin 2007 et septembre 2013.

Nicolas PAULISSEN a également été conseiller en charge des dossiers culture et médias au sein du cabinet de Brigitte GIRARDIN, ministre de l'outre-mer (2002-2005) puis ministre de la coopération, du développement et de la francophonie (2005-2007).

Nicolas PAULISSEN succède à Philippe ALIOTTI qui entre à la direction territoriale Ile de France du CEREMA (*Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement*) en qualité de directeur du développement des relations clients et des partenaires.

A l'occasion de la passation de témoin, Jean-Michel VERHNES, Président de l'UAF, a déclaré : « *Je tiens à remercier Philippe ALIOTTI qui, pendant ces 5 années, a su mettre son engagement et son expertise au service de l'UAF et de la défense de nos aéroports. Dans cette période de profonde transformation du secteur aéroportuaire français, nos entreprises ont plus que jamais besoin d'un outil efficace au service de l'intérêt collectif. L'UAF fera entendre dans les débats à venir la voix de tous les aéroports de France.* »

### **Pour tout renseignement :**

Carine Monéger-Chargée de communication-Tél : 01 40 65 15 06 – 06 66 62 70 93  
c.moneger@uaf.aeroport.fr

### **A propos de l'UAF**

*Cette association professionnelle regroupe 146 membres qui exploitent près de 162 aéroports en France métropolitaine et outre-mer, soit la totalité du trafic commercial français. Elle agit principalement dans deux domaines d'activités : l'exploitation aéroportuaire et le développement du transport aérien. L'Union des Aéroports Français représente les intérêts de ses membres auprès des assemblées parlementaires et des pouvoirs publics, des compagnies aériennes ou des fournisseurs, et les assiste dans leurs relations avec les transporteurs aériens.*